

Classes préparatoires aux grandes écoles

Filière scientifique

Voies Mathématiques, physique, ingénierie et informatique (MP2I) et Mathématiques, physique, informatique (MPI)

Annexe 1 Programmes d'informatique

Programme d'informatique Filière Mathématiques, Physique, Informatique (MPI) Première et deuxième années

Table des matières

1	Méthodes de programmation S1 S2 S3-4	5
	1.1 Algorithmes et programmes (S1)	5
	1.2 Discipline de programmation (S1)(S2)(S3-4)	
	1.3 Validation, test (31)	6
2	Récursivité et induction S1 S2	7
3	Structures de données (S1)(S2)(S3-4)	8
	3.1 Types et abstraction (Si)	8
	3.2 Structures de données séquentielles (S1)(S2)	8
	3.3 Structures de données hiérarchiques (\$2)(\$3-4)	9
	3.4 Structures de données relationnelles (\$\sigma2 \dots \do	9
4	Algorithmique (S2)(S3-4)	10
	4.1 Algorithmes probabilistes, algorithmes d'approximation (S3-4)	10
	4.2 Exploration exhaustive $(\overline{S2})(\overline{S3-4})$	10
	4.3 Décomposition d'un problème en sous-problèmes (\$2)(\$3-4)	10
	4.4 Algorithmique des textes (S2)	11
	4.5 Algorithmique des graphes \$2 \$3-4	11
	4.6 Algorithmique pour l'intelligence artificielle et l'étude des jeux S3-4	12
5	Gestion des ressources de la machine (S1)(S3-4)	13
	5.1 Gestion de la mémoire d'un programme (S1)	13
	5.2 Gestion des fichiers et entrées-sorties (S1)	13
	5.3 Gestion de la concurrence et synchronisation (\$3-4)	14
6	Logique (\$2)(\$3-4)	15
	6.1 Syntaxe des formules logiques (\$2)	15
	6.2 Sémantique de vérité du calcul propositionnel (\$\sigma2 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
	6.3 Déduction naturelle (\$3-4)	16
7	Bases de données (S2)	17
8	Langages formels (S3-4)	18
	8.1 Langages réguliers	18
	8.2 Automates finis	
	8.3 Grammaires non contextuelles	19
9	Décidabilité et classes de complexité S3-4	20
A	Langage C	21
	A.1 Traits et éléments techniques à connaître	21
	A.2 Éléments techniques devant être reconnus et utilisables après rappel	22
В	Langage OCaml	23
	B.1 Traits et éléments techniques à connaître	23
	B.2 Éléments techniques devant être reconnus et utilisables après rappel	24

Introduction au programme

Les objectifs du programme L'enseignment d'informatique de classe préparatoire MPI a pour objectif la formation de futurs ingénieures et ingénieurs, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs et avant tout des personnes informées, capables de gouverner leur vie professionnelle et citoyenne nourrie par les pratiques de la démarche scientifique, en pleine connaissance et maîtrise des techniques et des enjeux de l'informatique.

Le présent programme a pour ambition de poser les bases d'un enseignement cohérent et mesuré d'une science informatique encore jeune et dont les manifestations technologiques connaissent des cycles d'obsolescence rapide. On garde donc à l'esprit :

- de privilégier la présentation de concepts fondamentaux pérennes sans s'attacher outre mesure à la description de technologies, protocoles ou normes actuels;
- de donner aux futurs diplômées et diplômés les moyens de réussir dans un domaine en mutation rapide et dont les technologies qui en sont issues peuvent sauter brutalement d'un paradigme à un autre très différent;
- de préparer les étudiantes et étudiants à tout un panel de professions et de situations de la vie professionnelle qui les amène à remplir tour à tour une mission d'expertise, de création ou d'invention, de prescription de méthodes ou de techniques, de contrôle critique des choix opérés ou encore de décision en interaction avec des spécialistes;
- d'enseigner de manière à donner aux étudiantes et étudiants la flexibilité de travailler dans de nombreuses disciplines, l'informatique étant un domaine vaste qui se connecte à et tire parti de nombreuses autres disciplines.

Compétences visées Au delà de l'acquisition d'un bagage substantiel de connaissances et de méthodes de l'informatique, ce programme vise à développer les six grandes compétences suivantes :

- **analyser et modéliser** un problème ou une situation, notamment en utilisant les objets conceptuels de l'informatique pertinents (table relationnelle, graphe, arbre, automate, modèle abstrait d'ordonnancement, etc.);
- **imaginer et concevoir une solution,** décomposer en blocs, se ramener à des sous-problèmes simples et indépendants, adopter une stratégie appropriée, décrire une démarche, un algorithme ou une structure de données permettant de résoudre le problème;
- **décrire et spécifier** une syntaxe, les caractéristiques d'un processus, les données d'un problème, ou celles manipulées par un algorithme ou une fonction en utilisant le formalisme approprié (notamment langue française, formule logique, grammaire formelle);
- **mettre en œuvre une solution,** par le choix d'un langage, par la traduction d'un algorithme ou d'une structure de données dans un langage de programmation ou un langage de requête;
- **justifier et critiquer une solution,** que ce soit en démontrant un algorithme par une preuve mathématique, en développant des processus d'évaluation, de contrôle, de validation d'un code que l'on a produit ou en écrivant une preuve au sein d'un système formel;
- **communiquer à l'écrit ou à l'oral,** présenter des travaux informatiques, une problématique et sa solution; défendre ses choix; documenter sa production et son implémentation.

L'enseignement de ce programme ne saurait rester aveugle aux questions sociales, juridiques, éthiques et culturelles inhérentes à la discipline de l'informatique. Ces enjeux deviennent particulièrement prégnants eu égard au rôle croissant que jouent l'intelligence artificielle et les techniques d'analyse de données dans la technologie contemporaine. La professeure ou le professeur expose ses étudiants et étudiantes à l'interaction des questions éthiques et des problèmes techniques qui jouent un rôle important dans le développement des algorithmes et des systèmes informatiques.

Sur les partis pris par le programme Ce programme impose aussi souvent que possible des choix de vocabulaire ou de notation de certaines notions. Les choix opérés ne présument pas la supériorité de l'option retenue. Ils ont été précisés dans l'unique but d'aligner les pratiques d'une classe à une autre et d'éviter l'introduction de longues définitions récapitulatives préliminaires à un exercice ou un problème. Quand des termes peu usités ont été clarifiés par leur traduction en anglais, seul le libellé en langue française est au programme. De même, ce programme nomme aussi souvent que possible l'un des algorithmes parmi les classiques qui répondent à un problème donné. Là encore, le programme ne défend pas la prééminence d'un algorithme ou d'une méthode par rapport à un autre mais il invite à faire bien plutôt que beaucoup.

Sur les langages et la programmation L'enseignement du présent programme repose sur un langage de manipulation de données (SQL) ainsi que deux langages de programmation, C et OCaml. Des annexes listent de façon limitative les éléments de ces langages qui sont exigibles des étudiants ainsi que ceux auxquels les étudiants sont familiarisés et qui peuvent être attendus à condition qu'ils soient accompagnés d'une documentation. Après des enseignements centrés sur les langages enseignés dans les classes du secondaire (au jour de l'écriture de ce programme : Scratch et Python), ces trois nouveaux langages de natures très différentes permettent d'approfondir le multilinguisme des étudiants tout en illustrant la diversité des paradigmes de programmation ou la diversité des moyens de contrôler les ressources de la machine physique et de les abstraire.

L'apprentissage du langage C conduit en particulier les étudiants à adopter immédiatement une bonne discipline de programmation tout en se concentrant sur le noyau du langage plutôt que sur une API pléthorique. En tant que langage dit de bas niveau d'abstraction utilisé entre autres pour écrire tous les systèmes d'exploitation, il permet une gestion explicite de la mémoire et des ressources de la machine, indispensable dans le cas où celles-ci sont limitées (systèmes embarqués, mobiles).

L'apprentissage du langage OCaml permet en particulier aux étudiants de recourir rapidement à un niveau d'abstraction supérieur et de manipuler facilement des structures de données récursives. Pour autant, son utilisation peut également simplifier certaines manipulations sur les fils d'exécution (threads), par exemple. La plupart des algorithmes qui figurent au programme se prêtent indifféremment à une programmation en C ou en OCaml. On veille à développer de façon parallèle les compétences de programmation dans ces deux langages.

Il convient de ne pas axer uniquement l'enseignement de ce programme sur le développement de compétences en programmation : si la capacité à écrire des programmes courts, précis, agréables à lire et documentés fait partie d'une formation exhaustive en informatique, un accent trop important sur l'écriture de code peut donner une vision étroite et trompeuse de la place de la programmation dans la discipline informatique. Les défauts, les bogues et les failles de logique constituent systématiquement la cause première des vulnérabilités des logiciels exploitées de façon malveillante. La vigilance vis-à-vis de pratiques de programmation sûres est apprise dès les premiers stades de l'apprentissage de la programmation. On s'attache à sensibiliser les étudiants à ces techniques, à la prévention des vulnérabilités et à une validation formelle ou expérimentale rigoureuse des résultats obtenus. Les étudiants sont incités à analyser les sources possibles d'invalidité des données manipulées par leurs programmes, y compris en cas d'exécution concurrente, et à savoir appliquer des principes de programmation défensive.

Mode d'emploi Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble, les acquis d'apprentissage finaux ont été structurés par chapitres thématiques, sans chercher à éviter une redondance qui ne fait que témoigner des liens que ces thèmes entretiennent. Des repères temporels peuvent être proposés mais l'organisation de la progression au sein de ces acquis relève de la responsabilité pédagogique de la professeure ou du professeur et le tissage de liens entre les thèmes contribue à la valeur de son enseignement. Les symboles (S1), (S2) et (S3-4) indiquent que les notions associées sont étudiées avant la fin du premier ou du second semestre de la première année, ou durant la deuxième année, respectivement; ces notions sont régulièrement revisitées tout au long des deux années d'enseignement. Lorsqu'une telle spécification s'applique uniformément à une section ou sous-section, elle n'est pas répétée aux niveaux inférieurs.

1 Méthodes de programmation S1 S2 S3-4

Le programme construit une progression à partir des acquis du lycée en matière d'algorithmique et programmation, dont on rappelle qu'ils ont permis, *a minima*, de rencontrer les notions de variables, de type, d'affectation, d'instruction conditionnelle, de boucles conditionnelles ou inconditionnelles et de manipuler de façon simple les listes en Python.

1.1 Algorithmes et programmes S1

Ce paragraphe introduit notamment le principe de validation d'un algorithme ou d'un programme et celui d'étude de son efficacité, qui sont pratiqués tout au long des deux années.

Notions	Commentaires
Notion de programme comme mise en	On ne présente pas de théorie générale sur les paradigmes de
œuvre d'un algorithme. Paradigme im-	programmation, on se contente d'observer les paradigmes em-
pératif structuré, paradigme déclaratif	ployés sur des exemples. La notion de saut inconditionnel (ins-
fonctionnel, paradigme logique.	truction GOTO) est hors programme. On mentionne le paradigme
	logique uniquement à l'occasion de la présentation des bases de
	données.
Caractère compilé ou interprété d'un	Transformation d'un fichier texte source en un fichier objet puis
langage.	en un fichier exécutable. Différence entre fichiers d'interface et
	fichiers d'implémentation.
Représentation des flottants. Pro-	On illustre l'impact de la représentation par des exemples de di-
blèmes de précision des calculs	vergence entre le calcul théorique d'un algorithme et les valeurs
flottants.	calculées par un programme. Les comparaisons entre flottants
	prennent en compte la précision.
Terminaison. Correction partielle. Cor-	La correction est partielle quand le résultat est correct lorsque
rection totale. Variant. Invariant.	l'algorithme s'arrête, la correction est totale si elle est partielle et
	si l'algorithme termine.
Analyse de la complexité d'un algo-	On limite l'étude de la complexité dans le cas moyen et du coût
rithme. Complexité dans le pire cas,	amorti à quelques exemples simples.
dans le cas moyen. Notion de coût	
amorti.	

1.2 Discipline de programmation S1 S2 S3-4

Ce paragraphe définit une discipline de programmation qui a vocation à être observée dès le début et durant toute la durée des deux années d'enseignement.

Notions	Commentaires
Spécification des données attendues en	On entraîne les étudiants à accompagner leurs programmes et
entrée, et fournies en sortie/retour.	leurs fonctions d'une spécification. Les signatures des fonctions
	sont toujours précisées.
Annotation d'un bloc d'instructions	Ces annotations se font à l'aide de commentaires.
par une précondition, une postcondi-	
tion, une propriété invariante.	
Programmation défensive. Assertion.	L'utilisation d'assertions est encouragée par exemple pour va-
Sortie du programme ou exception le-	lider des entrées ou pour le contrôle de débordements. Plus gé-
vée en cas d'évaluation négative d'une	néralement, les étudiants sont sensibilisés à réfléchir aux causes
assertion.	possibles (internes ou externes à leur programme) d'opérer sur
	des données invalides et à adopter un style de programmation
	défensif. Les étudiants sont sensibilisés à la différence de ga-
	ranties apportées selon les langages, avec l'exemple d'un typage
	faible en C et fort en OCaml.
	On veille à ne pas laisser penser que les exceptions servent uni-
	quement à gérer des erreurs.
Explicitation et justification des choix	Les parties complexes de codes ou d'algorithmes font l'objet de
de conception ou programmation.	commentaires qui l'éclairent en évitant la paraphrase.

1.3 Validation, test S1

La validation de code par sa soumission à des jeux de tests est une phase essentielle du cycle de développement logiciel. On en fait percevoir l'importance dès le début et durant toute la durée des deux années d'enseignement.

Notions	Commentaires
Jeu de tests associé à un programme.	Il n'est pas attendu de connaissances sur la génération automatique de jeux de tests; un étudiant est capable d'écrire un jeu de tests à la main, donnant à la fois des entrées et les sorties correspondantes attendues. On sensibilise, par des exemples, à la notion de partitionnement des domaines d'entrée et au test des limites.
Graphe de flot de contrôle. Chemins faisables. Couverture des sommets, des arcs ou des chemins (avec ou sans cycle) du graphe de flot de contrôle.	Les étudiants sont capables d'écrire un jeu de tests satisfai- sant un critère de couverture des instructions (sommets) ou des branches (arcs) sur les chemins faisables.
Test exhaustif de la condition d'une boucle ou d'une conditionnelle.	Il s'agit, lorsque la condition booléenne comporte des conjonctions ou disjonctions, de ne pas se contenter de la traiter comme étant globalement vraie ou fausse mais de formuler des tests qui réalisent toutes les possibilités de la satisfaire. On se limite à des exemples simples pour lesquels les cas possibles se décèlent dès la lecture du programme.

2 Récursivité et induction (S1)(S2)

La capacité d'un programme à faire appel à lui-même est un concept primordial en informatique. Historiquement, l'auto-référence est au cœur du paradigme de programmation fonctionnelle. Elle imprègne aujourd'hui, de manière plus ou moins marquée, la plupart des langages de programmation contemporains. Le principe d'induction est une notion fondamentale et transverse à l'ensemble de ce programme. Il permet d'écrire des démonstrations avec facilité dès que l'on s'intéresse à toute sorte de structures (arbres, formules de logiques, classes de langage, etc.).

Notions	Commentaires
Récursivité d'une fonction. Récursivité	On se limite à une présentation pratique de la récursivité
croisée. Organisation des activations	comme technique de programmation. Les récurrences usuelles :
sous forme d'arbre en cas d'appels mul-	T(n) = T(n-1) + an, $T(n) = aT(n/2) + b$, ou $T(n) = 2T(n/2) + b$
tiples. (S1)	f(n) sont introduites au fur et à mesure de l'étude de la com-
	plexité des différents algorithmes rencontrés. On utilise des en-
	cadrements élémentaires <i>ad hoc</i> afin de les justifier; on évite
	d'appliquer un théorème-maître général.
Ensemble ordonné, prédécesseur et	On fait le lien avec la notion d'accessibilité dans un graphe
successeur, prédécesseur et successeur	orienté acyclique. L'objectif n'est pas d'étudier la théorie abs-
immédiat. Élement minimal. Ordre	traite des ensembles ordonnés mais de poser les définitions et
produit, ordre lexicographique. Ordre	la terminologie.
bien fondé. S2	
Ensemble inductif, défini comme le	On insiste sur les aspects pratiques : construction de structure
plus petit ensemble engendré par un	de données et filtrage par motif. On présente la preuve par in-
système d'assertions et de règles d'infé-	duction comme une généralisation de la preuve par récurrence.
rence. Ordre induit. Preuve par induc-	
tion structurelle. (S2)	

Mise en œuvre

On met l'accent sur la gestion au niveau de la machine, en termes d'occupation mémoire, de la pile d'exécution, et de temps de calcul, en évoquant les questions de sauvegarde et de restauration de contexte. On évite de se limiter à des exemples informatiquement peu pertinents (factorielle, suite de Fibonacci, ...).

Toute théorie générale de la dérécursification est hors programme.

Un étudiant peut mener des raisonnements par induction structurelle.

3 Structures de données (S1)(S2)(S3-4)

On insiste sur le fait que le développement d'un algorithme va de pair avec la conception d'une structure de données taillée à la mesure du problème que l'on cherche à résoudre et des opérations sur les données que l'on est amené à répéter.

3.1 Types et abstraction S1

Notions	Commentaires
Type prédéfini (booléen, entier, flot-	On se limite à une présentation pratique des types, en les illus-
tant). Pointeur. Type paramétré (ta-	trant avec les langages du programme. Un étudiant est capable
bleau). Type composé. Tableaux sta-	d'inférer un type à la lecture d'un fragment de code, cependant
tiques. Allocation (malloc) et désallo-	toute théorie du typage est hors programme.
cation (free) dynamique.	
Définition d'une structure de données	On parle de constructeur pour l'initialisation d'une structure,
abstraite comme un type muni d'opé-	d'accesseur pour récupérer une valeur et de transformateur
rations.	pour modifier l'état de la structure. On montre l'intérêt d'une
	structure de données abstraite en terme de modularité. On dis-
	tingue la notion de structure de données abstraite de son im-
	plémentation. Plusieurs implémentations concrètes sont inter-
	changeables. La notion de classe et la programmation orientée
	objet sont hors programme.
Distinction entre structure de données	Illustrée en langage OCaml.
mutable et immuable.	

Mise en œuvre

Il s'agit de montrer l'intérêt et l'influence des structures de données sur les algorithmes et les méthodes de programmation.

On insiste sur la distinction entre une structure de données abstraite (un type muni d'opérations ou encore une interface) et son implémentation concrète. On montre l'intérêt d'une structure de données abstraite en terme de modularité.

Grâce aux bibliothèques, on peut utiliser des structures de données avant d'avoir programmé leur réalisation concrète.

3.2 Structures de données séquentielles (S1)(S2)

Commentaires
On insiste sur le coût des opérations selon le choix de l'implé-
mentation. Pour l'implémentation par un tableau, on se fixe une
taille maximale. On peut évoquer le problème du redimension-
nement d'un tableau.
La construction d'une fonction de hachage et les méthodes de
gestion des collisions éventuelles ne sont pas des exigibles du
programme.
On présente un exemple de sérialisation d'une structure hiérar-
chique et d'une structure relationnelle.

Mise en œuvre

On présente les structures de données construites à l'aide de pointeurs d'abord au tableau avant de guider les étudiants dans l'implémentation d'une telle structure.

3.3 Structures de données hiérarchiques (\$2)(\$3-4)

Notions	Commentaires
Définition inductive du type arbre bi-	La hauteur de l'arbre vide est -1. On mentionne la représenta-
naire. Vocabulaire : nœud, nœud in-	tion d'un arbre complet dans un tableau.
terne, racine, feuille, fils, père, hauteur	
d'un arbre, profondeur d'un nœud, éti-	
quette, sous-arbre. S2	
Arbre. Conversion d'un arbre d'arité	La présentation donne lieu à des illustrations au choix du
quelconque en un arbre binaire. S2	professeur. Il peut s'agir par exemple d'expressions arithmé-
	tiques, d'arbres préfixes (<i>trie</i>), d'arbres de décision, de dendro-
	grammes, d'arbres de classification, etc.
Parcours d'arbre. Ordre préfixe, infixe et	On peut évoquer le lien avec l'empilement de blocs d'activation
postfixe. S2	lors de l'appel à une fonction récursive.
Implémentation d'un tableau associa-	On note l'importance de munir l'ensemble des clés d'un ordre
tif par un arbre binaire de recherche.	total.
Arbre bicolore. S2	
Propriété de tas. Structure de file de	Tri par tas.
priorité implémentée par un arbre bi-	
naire ayant la propriété de tas. S2	
Structure unir & trouver pour la re-	On commence par donner des implémentations naïves de la
présentation des classes d'équivalence	structure unir & trouver qui privilégient soit l'opération unir, soit
d'un ensemble. Implémentation par	l'opération trouver, avant de donner une implémentation par
des arbres. (S3-4)	des arbres qui permet une mise en œuvre efficace des deux opé-
	rations. L'analyse de la complexité de cette structure est admise.

Mise en œuvre

On présente les manipulations usuelles sur les arbres en C et en OCaml. Il n'est pas attendu d'un étudiant une maîtrise technique de l'écriture du code d'une structure de données arborescente mutable à l'aide de pointeurs, mais il est attendu qu'il sache l'utiliser.

3.4 Structures de données relationnelles (S2)

Il s'agit de définir le modèle des graphes, leurs représentations et leurs manipulations.

On s'efforce de mettre en avant des applications importantes et si possibles modernes : réseau de transport, graphe du web, réseaux sociaux, bio-informatique. On précise autant que possible la taille typique de tels graphes.

Notions	Commentaires
Graphe orienté, graphe non orienté.	Notation : graphe $G = (S,A)$, degrés $d_+(s)$ et $d(s)$ dans le
Sommet (ou nœud); arc, arête. Boucle.	cas orienté. On n'évoque pas les multi-arcs. On représente un
Degré (entrant et sortant). Che-	graphe orienté par une matrice d'adjacence ou par des listes
min d'un sommet à un autre. Cycle.	d'adjacence.
Connexité, forte connexité. Graphe	
orienté acyclique. Arbre en tant que	
graphe connexe acyclique. Forêt.	
Graphe biparti.	
Pondération d'un graphe. Étiquettes	On motive l'ajout d'information à un graphe par des exemples
des arcs ou des arêtes d'un graphe.	concrets : graphe de distance, automate fini, diagramme de dé-
	cision binaire.

Mise en œuvre

On présente les manipulations usuelles sur les graphes en C et en OCaml. La présentation en C s'effectue à travers des tableaux statiques. Pour la représentation en liste d'adjacence, on peut considérer un tableau à deux dimensions dont les lignes représentent chaque liste avec une sentinelle ou un indicateur de taille en premier indice.

4 Algorithmique S2 S3-4

Les algorithmes sont présentés au tableau en spécifiant systématiquement les entrées et sorties et en étudiant, dans la mesure du possible, leur correction et leur complexité.

4.1 Algorithmes probabilistes, algorithmes d'approximation 83-4

Notions	Commentaires
Algorithme déterministe. Algorithme	On s'en tient aux définitions et à des exemples choisis par le pro-
probabiliste (<i>Las Vegas</i> et <i>Monte Carlo</i>).	fesseur. On mentionne l'intérêt d'une méthode <i>Las Vegas</i> pour
	construire un objet difficile à produire par une méthode dé-
	terministe (par exemple, construction d'un nombre premier de
	taille cryptographique). Quelques exemples possibles : k -ième
	minimum d'un tableau non trié, problème des huit reines, etc.
Problème de décision. Problème d'op-	Seule la notion d'algorithme d'approximation est au pro-
timisation. Instance d'un problème,	gramme. L'étude de techniques générales d'approximation est
fonction de coût. Notion d'algorithme	hors programme. On indique, par exemple sur le problème
d'approximation.	MAX2SAT, que la méthode probabiliste peut fournir de bons al-
	gorithmes d'approximation.

4.2 Exploration exhaustive (S2)(S3-4)

Notions	Commentaires
Recherche par force brute. Retour sur	On peut évoquer l'intérêt d'ordonner les données avant de les
trace (Backtracking). S2	parcourir (par exemple par une droite de balayage).
Algorithme par séparation et évalua-	On peut évoquer sur des exemples quelques techniques d'éva-
tion (Branch and bound). S3-4	luation comme les méthodes de relaxation (par exemple la re-
	laxation continue).

Mise en œuvre

L'objectif est de donner des outils de conception d'algorithmes et de parvenir à ce que les étudiants puissent, dans une situation simple, sélectionner une stratégie pertinente par eux-mêmes et la mettre en œuvre de façon autonome. Dans les cas les plus complexes, les choix et les recommandations d'implémentation sont guidés.

4.3 Décomposition d'un problème en sous-problèmes (\$2)(\$3-4)

Notions	Commentaires
Algorithme glouton fournissant une so-	On peut traiter comme exemples d'algorithmes exacts : codage
lution exacte. (S2)	de Huffman, sélection d'activité, ordonnancement de tâches
	unitaires avec pénalités de retard sur une machine unique.
Exemple d'algorithme d'approximation	On peut traiter par exemple : couverture des sommets dans un
fourni par la méthode gloutonne. S3-4	graphe, problème du sac à dos en ordonnant les objets.
Diviser pour régner. Rencontre au mi-	On peut traiter un ou plusieurs exemples comme : tri par
lieu. Dichotomie. S2	partition-fusion, comptage du nombre d'inversions dans une
	liste, calcul des deux points les plus proches dans une ensemble
	de points; recherche d'un sous-ensemble d'un ensemble d'en-
	tiers dont la somme des éléments est donnée; recherche dicho-
	tomique dans un tableau trié.
	On présente un exemple de dichotomie où son recours n'est pas
	évident : par exemple, la couverture de $\it n$ points de la droite par
	k segments égaux de plus petite longueur.

Programmation dynamique. Propriété de sous-structure optimale. Chevauchement de sous-problèmes. Calcul de bas en haut ou par mémoïsation. Reconstruction d'une solution optimale à partir de l'information calculée. (S2)

On souligne les enjeux de complexité en mémoire. On peut traiter un ou plusieurs exemples comme : problème de la somme d'un sous-ensemble, ordonnancement de tâches pondérées, plus longue sous-suite commune, distance d'édition (Levenshtein).

Mise en œuvre

L'objectif est de donner des outils de conception d'algorithmes et de parvenir à ce que les étudiants puissent, dans une situation simple, sélectionner une stratégie pertinente par eux-mêmes et la mettre en œuvre de façon autonome. Dans les cas les plus complexes, les choix et les recommandations d'implémentation sont guidés. Les listes d'exemples cités en commentaires ne sont ni impératives ni limitatives.

4.4 Algorithmique des textes S2

Notions	Commentaires
Recherche dans un texte. Algorithme	On peut se restreindre à une version simplifiée de l'algorithme
de Boyer-Moore. Algorithme de Rabin-	de Boyer-Moore, avec une seule fonction de décalage. L'étude
Karp.	précise de la complexité de ces algorithmes n'est pas exigible.
Compression. Algorithme de Huffman.	On explicite les méthodes de décompression associées.
Algorithme Lempel-Ziv-Welch.	

4.5 Algorithmique des graphes (\$2)(\$3-4)

Notions	Commentaires
Notion de parcours (sans contrainte). Notion de parcours en largeur, en pro- fondeur. Notion d'arborescence d'un parcours. (\$2)	On peut évoquer la recherche de cycle, la bicolorabilité d'un graphe, la recherche de plus courts chemins dans un graphe à distance unitaire.
Accessibilité. Tri topologique d'un graphe orienté acyclique à partir de parcours en profondeur. Recherche des composantes connexes d'un graphe non orienté. (\$2)	On fait le lien entre accessibilité dans un graphe orienté acy- clique et ordre.
Recherche des composantes fortement connexes d'un graphe orienté par l'al- gorithme de Kosaraju. S3-4	On fait le lien entre composantes fortement connexes et le problème 2-SAT.
Notion de plus courts chemins dans un graphe pondéré. Algorithme de Dijkstra. Algorithme de Floyd-Warshall. (\$\overline{\chi_2}\$)	On présente l'algorithme de Dijkstra avec une file de priorité en lien avec la représentation de graphes par listes d'adjacences. On présente l'algorithme de Floyd-Warshall en lien avec la représentation de graphes par matrice d'adjacence.
Recherche d'un arbre couvrant de poids minimum par l'algorithme de Kruskal. S3-4	On peut mentionner l'adaptation au problème du chemin le plus large dans un graphe non-orienté.
Recherche d'un couplage de cardinal maximum dans un graphe biparti par des chemins augmentants. (\$3-4)	On se limite à une approche élémentaire; l'algorithme de Hopcroft-Karp n'est pas au programme. Les graphes bipartis et couplages sont introduits comme outils naturels de modélisation; ils peuvent également constituer une introduction aux problèmes de flots.

Mise en œuvre

Une attention particulière est portée sur le choix judicieux du mode de représentation d'un graphe en fonction de l'application et du problème considéré. On étudie en conséquence l'impact de la représentation sur la conception d'un algorithme et sur sa complexité (en temps et en espace). On se concentre sur l'approfondissement des algorithmes cités dans le programme et le ré-emploi de leurs idées afin de résoudre des problèmes similaires. La connaissance d'une bibliothèque d'algorithmes fonctionnant sur des principes différents mais résolvant un même problème n'est pas un objectif du programme.

4.6 Algorithmique pour l'intelligence artificielle et l'étude des jeux 83-4

Cette partie permet d'introduire les concepts d'apprentissage, de stratégie et d'heuristique. Ce dernier est abordé par des exemples où l'heuristique est précisément définie mais sans en évaluer la performance.

Notions	Commentaires
Apprentissage supervisé.	Algorithme des k plus proches voisins avec distance eucli-
	dienne. Arbres k dimensionnels. Apprentissage d'arbre de dé-
	cision : algorithme ID3 restreint au cas d'arbres binaires.
	Matrice de confusion. On observe des situations de sur-
	apprentissage sur des exemples.
Apprentissage non-supervisé.	Algorithme de classification hiérarchique ascendante. Algo-
	rithme des k -moyennes. La démonstration de la convergence
	n'est pas au programme. On observe des convergences vers des
	minima locaux.
Jeux d'accessibilité à deux joueurs	On considère des jeux à deux joueurs $(J_1 \text{ et } J_2)$ modélisés par des
sur un graphe. Stratégie. Stratégie	graphes bipartis (l'ensemble des états contrôlés par J ₁ et l'en-
gagnante. Position gagnante.	semble des états contrôlés par J_2). Il y a trois types d'états finals :
Détermination des positions gagnantes	les états gagnants pour J_1 , les états gagnants pour J_2 et les états
par le calcul des attracteurs. Construc-	de match nul.
tion de stratégies gagnantes.	On ne considère que les stratégies sans mémoire.
Notion d'heuristique. Algorithme min-	
max avec une heuristique. Élagage	
alpha-beta.	
Graphe d'états. Recherche informée :	On souligne l'importance de l'admissibilité de l'heuristique,
algorithme A*.	ainsi que le cas où l'heuristique est également monotone.

Mise en œuvre

La connaissance des théories sous-jacentes aux algorithmes de cette section n'est pas un attendu du programme. Les étudiants acquièrent une familiarité avec les idées qu'ils peuvent réinvestir dans des situations où les modélisations et les recommandations d'implémentation sont guidées.

5 Gestion des ressources de la machine (S1)(S3-4)

Le programme vise à donner un premier aperçu des liens qu'assurent les systèmes d'exploitation (plus largement les plates-formes d'exécution) entre les programmes et les ressources offertes par les machines qui les exécutent. Le fonctionnement du matériel, l'architecture des ordinateurs, la conception des systèmes, la gestion des interfaces, les protocoles de communication, la virtualisation (de la mémoire, des processeurs, etc.) sont hors programme. Ce programme se focalise sur trois aspects de la gestion de la machine :

- la mémoire au sein d'un processus qui exécute un programme;
- les systèmes de fichiers qui permettent d'interagir avec un processus, en entrée et sortie;
- la concurrence au sein des processus par des fils d'exécution, exploitant les possibilités d'exécution concurrente des processeurs actuels.

Bien que ces notions soient indépendantes du système d'exploitation, le système Linux est le plus propice pour introduire les éléments de ce programme.

5.1 Gestion de la mémoire d'un programme S1

Notions	Commentaires
Utilisation de la pile et du tas par un	On présente l'allocation des variables globales, le bloc d'activa-
programme compilé.	tion d'un appel.
Notion de portée syntaxique et durée	On indique la répartition selon la nature des variables : globales,
de vie d'une variable. Allocation des va-	locales, paramètres.
riables locales et paramètres sur la pile.	
Allocation dynamique.	On présente les notions en lien avec le langage C : malloc et
	free, pointeur nul, type void*, transtypage, relation avec les ta-
	bleaux, protection mémoire (segmentation violation).

5.2 Gestion des fichiers et entrées-sorties (S1)

Notions	Commentaires
Interface de fichiers : taille, accès sé-	
quentiel.	
Implémentation interne : blocs et	On présente le partage de blocs (avec liens physiques ou symbo-
nœuds d'index (<i>inode</i>).	liques) et l'organisation hiérarchique de l'espace de nommage.
Accès, droits et attributs.	On utilise sur des exemples les fonctions d'accès et d'écriture
	dans les différents modes.
Fichiers spéciaux : flux standard	On présente la notion de tube (<i>pipe</i>).
(entrée standard stdin, sortie stan-	
dard stdout, sortie d'erreur standard	
stderr) et redirections dans l'interface	
système (shell).	

Mise en œuvre

Les seules notions exigibles sont celles permettant à un programme de gérer l'ouverture, la fermeture et l'accès à un ou plusieurs fichiers, selon les modalités précisées en annexes. On attend toutefois d'un étudiant une expérience du montage d'un support de fichiers amovible, de la gestion des droits d'accès à des parties de l'arborescence, de la création et du déplacement des parties de l'aborescence et de la gestion des liens physiques et symboliques. Le professeur expose également ses étudiants à la réalisation d'enchaînements de programmes via des tubes (*pipes*).

5.3 Gestion de la concurrence et synchronisation S3-4

L'apprentissage des notions liées au parallélisme d'exécution se limite au cas de fils d'exécutions (*threads*) internes à un processus, sur une machine. Les problèmes d'algorithmes répartis et les notions liées aux réseaux et à la communication asynchrone sont hors programme.

Notions	Commentaires
Notion de fils d'exécution. Non-	Les notions sont présentées au tableau en privilégiant le
déterminisme de l'exécution.	pseudo-code; elles sont mises en œuvre au cours de travaux pra-
	tiques en utilisant les bibliothèques POSIX pthread (en langage
	C) ou Thread (en langage OCaml), au choix du professeur, selon
	les modalités précisées en annexe. On s'en tient aux notions de
	base : création, attente de terminaison.
Synchronisation de fils d'exécution. Al-	On illustre l'importance de l'atomicité par quelques exemples et
gorithme de Peterson pour deux fils	les dangers d'accès à une variable en l'absence de synchronisa-
d'exécution. Algorithme de la boulan-	tion. On présente les notions de mutex et sémaphores.
gerie de Lamport pour plusieurs fils	
d'exécution.	

Mise en œuvre

Les concepts sont illustrés sur des schémas de synchronisation classiques : rendez-vous, producteur-consommateur. Les étudiants sont également sensibilisés au non-déterminisme et aux problèmes d'interblocage et d'équité d'accès, illustrables sur le problème classique du dîner des philosophes.

6 Logique S2 S3-4

6.1 Syntaxe des formules logiques §2

Le but de cette partie est de familiariser progressivement les étudiants avec la différence entre syntaxe et sémantique d'une part et de donner le vocabulaire permettant de modéliser une grande variété de situations (par exemple, satisfaction de contraintes, planification, diagnostic, vérification de modèles, etc.). L'étude des quantificateurs est l'occasion de formaliser les notions de variables libres et liées, et de portée, notions que l'on retrouve dans la pratique de la programmation.

Notions	Commentaires
Variables propositionnelles, connec-	Notations: \neg , \lor , \land , \rightarrow , \leftrightarrow .
teurs logiques, arité.	
Formules propositionnelles, définition	Les formules sont des données informatiques. On fait le lien
par induction, représentation comme	entre les écritures d'une formule comme mot et les parcours
un arbre. Sous-formule.	d'arbres.
Taille et hauteur d'une formule.	
Quantificateurs universel et existentiel.	On ne soulève aucune difficulté technique sur la substitution.
Variables liées, variables libres, portée.	L'unification est hors programme.
Substitution d'une variable.	
Mise en œuvre	
On implémente uniquement les formules propositionnelles sous forme d'arbres.	

6.2 Sémantique de vérité du calcul propositionnel S2

Par souci d'éviter trop de technicité, on ne présente la notion de valeur de vérité que pour des formules sans quantificateurs.

Notions	Commentaires
Valuations, valeurs de vérité d'une for-	Notations V pour la valeur vraie, F pour la valeur fausse.
mule propositionnelle.	
Satisfiabilité, modèle, ensemble de mo-	Une formule est satisfiable si elle admet un modèle, tautolo-
dèles, tautologie, antilogie.	gique si toute valuation en est un modèle. On peut être amené
	à ajouter à la syntaxe une formule tautologique et une formule
	antilogique; elles sont en ce cas notées \top et \bot .
Équivalence sur les formules.	On présente les lois de De Morgan, le tiers exclu et la décompo-
	sition de l'implication.
Conséquence logique entre deux for-	On étend la notion à celle de conséquence ϕ d'un ensemble de
mules.	formules Γ : on note $\Gamma \models \phi$. La compacité est hors programme.
Forme normale conjonctive, forme	Lien entre forme normale disjonctive complète et table de vé-
normale disjonctive.	rité.
Mise sous forme normale.	On peut représenter les formes normales comme des listes de
	listes de littéraux. Exemple de formule dont la taille des formes
	normales est exponentiellement plus grande.
Problème SAT, n -SAT, algorithme de	On incarne SAT par la modélisation d'un problème (par exemple
Quine.	la coloration des sommets d'un graphe).

6.3 Déduction naturelle (S3-4)

Il s'agit de présenter les preuves comme permettant de pallier deux problèmes de la présentation précédente du calcul propositionnel : nature exponentielle de la vérification d'une tautologie, faible lien avec les preuves mathématiques.

Il ne s'agit, en revanche, que d'introduire la notion d'arbre de preuve. La déduction naturelle est présentée comme un jeu de règles d'inférence simple permettant de faire un calcul plus efficace que l'étude de la table de vérité. Toute technicité dans les preuves dans ce système est à proscrire.

Notions	Commentaires
Règle d'inférence, dérivation.	Notation \vdash . Séquent $H_1, \dots, H_n \vdash C$. On présente des exemples
	tels que le <i>modus ponens</i> $(p, p \rightarrow q \vdash q)$ ou le syllogisme <i>barbara</i>
	$(p \to q, q \to r \vdash p \to r).$
Définition inductive d'un arbre de	On présente des exemples utilisant les règles précédentes.
preuve.	
Règles d'introduction et d'élimination	On présente les règles pour ∧, ∨, ¬ et →. On écrit de petits
de la déduction naturelle pour les for-	exemples d'arbre de preuves (par exemple $\vdash (p \rightarrow q) \rightarrow \neg (p \land q)$
mules propositionnelles.	$\neg q$), etc.).
Correction de la déduction naturelle	
pour les formules propositionnelles.	
Règles d'introduction et d'élimination	On motive ces règles par une approche sémantique intuitive.
pour les quantificateurs universels et	
existentiels.	

Mise en œuvre

Il ne s'agit pas d'implémenter ces règles mais plutôt d'être capable d'écrire de petites preuves dans ce système. On peut également présenter d'autres utilisations de règles d'inférences pour raisonner.

7 Bases de données (S2)

On se limite volontairement à une description applicative des bases de données en langage SQL. Il s'agit de permettre d'interroger une base présentant des données à travers plusieurs relations. On ne présente ni l'algèbre relationnelle ni le calcul relationnel.

Notions	Commentaires
Vocabulaire des bases de données : tables ou relations, attributs ou colonnes, domaine, schéma de tables, enregistrements ou lignes, types de données.	On présente ces concepts à travers de nombreux exemples. On s'en tient à une notion sommaire de domaine : entier, flottant, chaîne; aucune considération quant aux types des moteurs SQL n'est au programme. Aucune notion relative à la représentation des dates n'est au programme; en tant que de besoin on s'appuie sur des types numériques ou chaîne pour lesquels la relation d'ordre coïncide avec l'écoulement du temps. Toute notion relative aux collations est hors programme; en tant que de besoin on se place dans l'hypothèse que la relation d'ordre correspond à l'ordre lexicographique usuel.
Clé primaire.	Une clé primaire n'est pas forcément associée à un unique attribut même si c'est le cas le plus fréquent. La notion d'index est hors programme.
Entités et associations, clé étrangère.	On s'intéresse au modèle entité-association au travers de cas concrets d'associations $1-1,1-*,*-*$. Séparation d'une association $*-*$ en deux associations $1-*$. L'utilisation de clés primaires et de clés étrangères permet de traduire en SQL les associations $1-1$ et $1-*$.
Requêtes SELECT avec simple clause WHERE (sélection), projection, renommage AS. Utilisation des mots-clés DISTINCT, LIMIT, OFFSET, ORDER BY. Opérateurs ensemblistes UNION, INTERSECT et EXCEPT, produit cartésien.	Les opérateurs au programme sont +, -, *, / (on passe outre les subtilités liées à la division entière ou flottante), =, <>, <, <=, >, >=, AND, OR, NOT, IS NULL, IS NOT NULL.
Jointures internes T_1 JOIN T_2 JOIN T_n ON ϕ , externes à gauche T_1 LEFT JOIN T_2 ON ϕ .	On présente les jointures (internes) en lien avec la notion d'associations entre entités.
Agrégation avec les fonctions MIN, MAX, SUM, AVG et COUNT, y compris avec GROUP BY.	Pour la mise en œuvre des agrégats, on s'en tient à la norme SQL99. On présente quelques exemples de requêtes imbriquées.
Filtrage des agrégats avec HAVING.	On marque la différence entre WHERE et HAVING sur des exemples.

Mise en œuvre

La création, la suppression et la modification de tables au travers du langage SQL sont hors programme. La mise en œuvre effective se fait au travers d'un logiciel permettant d'interroger une base de données à l'aide de requêtes SQL. Récupérer le résultat d'une requête à partir d'un programme n'est pas un objectif. Même si aucun formalisme graphique précis n'est au programme, on peut décrire les entités et les associations qui les lient au travers de diagrammes sagittaux informels.

Sont hors programme : la notion de modèle logique vs physique, les bases de données non relationnelles, les méthodes de modélisation de base, les fragments DDL, TCL et ACL du langage SQL, l'optimisation de requêtes par l'algèbre relationnelle.

8 Langages formels S3-4

8.1 Langages réguliers

On introduit les expressions régulières comme formalisme dénotationnel pour spécifier un motif dans le cadre d'une recherche textuelle.

Notions	Commentaires
Alphabet, mot, préfixe, suffixe, facteur,	Le mot vide est noté ε .
sous-mot.	
Langage comme ensemble de mots	
sur un alphabet. Opérations régulières	
sur les langages (union, concaténation,	
étoile de Kleene). Définition inductive	
des langages réguliers.	
Expression régulière. Dénotation d'un	On introduit les expressions régulières comme un formalisme
langage régulier.	dénotationnel pour les motifs. On note l'expression dénotant le
	langage vide \emptyset , celle dénotant le langage réduit au mot vide ε ,
	l'union par , la concaténation par juxtaposition et l'étoile de
	Kleene par une étoile.
Expressions régulières étendues.	Le lien est fait avec les expressions régulières de la norme POSIX,
	mais on ne développe aucune théorie supplémentaire à leur su-
	jet et aucune connaissance au sujet de cette norme n'est exigible.

8.2 Automates finis

Les automates constituent un modèle de calcul puissant qui irrigue de nombreuses branches de l'informatique. On voit ici les automates comme un formalisme opérationnel efficace pour la recherche de motifs. On vérifie que le formalisme des automates coïncide exactement avec l'expressivité des expressions régulières.

Notions	Commentaires
Automate fini déterministe. État acces-	On insiste sur la richesse de systèmes dont le fonctionnement
sible, co-accessible. Automate émondé.	peut être modélisé par un automate.
Langage reconnu par un automate.	
Transition spontanée (ou ε -transition).	
Automate fini non déterministe.	
Déterminisation d'un automate non	On fait le lien entre l'élimination des transitions spontanées et
déterministe.	l'accessibilité dans un graphe. On aborde l'élimination des tran-
	sitions spontanées et plus généralement les constructions d'au-
	tomates à la Thompson sur des exemples, sans chercher à for-
	maliser complètement les algorithmes sous-jacents.
Construction de l'automate de Glush-	Les notions de langage local et d'expression régulière linéaire
kov associé à une expression régulière	sont introduites dans cette seule perspective.
par l'algorithme de Berry-Sethi.	
Passage d'un automate à une expres-	On se limite à la description du procédé d'élimination et à sa
sion régulière. Élimination des états.	mise en œuvre sur des exemples d'automates de petite taille;
Théorème de Kleene.	cela constitue la preuve du sens réciproque du théorème de
	Kleene.
Stabilité de la classe des langages re-	
connaissables par union finie, intersec-	
tion finie, complémentaire.	
Lemme de l'étoile.	Soit L le langage reconnu par un automate à n états : pour tout
	$u \in L$ tel que $ u \ge n$, il existe x, y, z tels que $u = xyz$, $ xy \le n$,
	$y \neq \varepsilon \text{ et } xy^*z \subseteq L.$

8.3 Grammaires non contextuelles

Les grammaires formelles ont pour principal intérêt de définir des syntaxes structurées, en particulier celles des langages informatiques (langage de programmation, langage de requête, langage de balisage, etc.). On s'intéresse surtout à la manière dont les mots s'obtiennent par la grammaire et, de façon modeste, à la manière d'analyser un mot (un programme) en une structure de données qui le représente.

Notions	Commentaires
Grammaire non contextuelle. Vocabu-	Notations : règle de production →, dérivation immédiate ⇒, dé-
laire : symbole initial, symbole non-	rivation \Rightarrow *. On montre comment définir une expression arith-
terminal, symbole terminal, règle de	métique ou une formule de la logique propositionnelle par
production, dérivation immédiate, dé-	une grammaire. On peut présenter comme exemple un mini-
rivation. Langage engendré par une	langage fictif de programmation ou un mini-langage de bali-
grammaire, langage non contextuel.	sage. Sont hors programme : les automates à pile, les gram-
Non contextualité des langages régu-	maires syntagmatiques générales, la hiérarchie de Chomsky.
liers.	
Arbre d'analyse. Dérivation à gauche,	On présente le problème du « sinon pendant » (dangling else).
à droite. Ambiguïté d'une grammaire.	
Équivalence faible.	
Exemple d'algorithme d'analyse syn-	On peut présenter au tableau un algorithme <i>ad hoc</i> d'analyse
taxique.	syntaxique par descente récursive (algorithme <i>top-down</i>) pour
	un langage de balisage fictif (par exemple, la grammaire de sym-
	bole initial S et de règles de production $S \to TS c, T \to aSb$ sur
	l'alphabet $\{a, b, c\}$). On ne parle pas d'analyseur LL ou LR. On ne
	présente pas de théorie générale de l'analyse syntaxique.

Mise en œuvre

On étudie surtout de petits exemples que l'on peut traiter à la main et qui modélisent des situations rencontrées couramment en informatique. On fait le lien avec la définition par induction de certaines structures de données (listes, arbres, formules de logique propositionnelle).

9 Décidabilité et classes de complexité S3-4

On s'intéresse à la question de savoir ce qu'un algorithme peut ou ne peut pas faire, inconditionnellement ou sous condition de ressources en temps. Cette partie permet de justifier la construction, plus haut, d'algorithmes exhaustifs, approchés, probabilistes, etc. On s'appuie sur une compréhension pratique de ce qu'est un algorithme.

Notions	Commentaires
Problème de décision. Taille d'une ins-	Les opérations élémentaires sont les lectures et écritures en mé-
tance. Complexité en ordre de grandeur	moire, les opérations arithmétiques, etc. La notion de machine
en fonction de la taille d'une instance.	de Turing est hors programme. On s'en tient à une présentation
Opération élémentaire. Complexité en	intuitive du modèle de calcul (code exécuté avec une machine à
temps d'un algorithme. Classe P .	mémoire infinie). On insiste sur le fait que la classe P concerne
	des problèmes de décision.
Réduction polynomiale d'un problème	On se limite à quelques exemples élémentaires.
de décision à un autre problème de dé-	
cision.	
Certificat. Classe NP comme la classe	Les modèles de calcul non-déterministes sont hors programme.
des problèmes que l'on peut vérifier en	
temps polynomial. Inclusion $P \subseteq NP$.	
NP-complétude. Théorème de Cook-	On présente des exemples de réduction de problèmes NP-
Levin (admis) : SAT est NP-complet.	complets à partir de SAT. La connaissance d'un catalogue de
	problèmes NP-complets n'est pas un objectif du programme.
Transformation d'un problème d'opti-	
misation en un problème de décision à	
l'aide d'un seuil.	
Notion de machine universelle. Pro-	
blème de l'arrêt.	

Mise en œuvre

On prend soin de distinguer la notion de complexité d'un algorithme de la notion de classe de complexité d'un problème. Le modèle de calcul est une machine à mémoire infinie qui exécute un programme rédigé en OCaml ou en C. La maîtrise ou la technicité dans des formalismes avancés n'est pas un objectif du programme.

A Langage C

La présente annexe liste limitativement les éléments du langage C (norme C99 ou plus récente) dont la connaissance, selon les modalités de chaque sous-section, est exigible des étudiants à la fin de la première année. Ces éléments s'inscrivent dans la perspective de lire et d'écrire des programmes en C; aucun concept sous-jacent n'est exigible au titre de la présente annexe.

À l'écrit, on travaille toujours sous l'hypothèse que les entêtes suivants ont tous été inclus : <assert.h>, <stdbool.h>, <stddio.h>, <stdlib.h>. Mais ces fichiers ne font pas en soi l'objet d'une étude et aucune connaissance particulière des fonctionnalités qu'ils apportent n'est exigible.

A.1 Traits et éléments techniques à connaître

Les éléments et notations suivants du langage C doivent pouvoir être compris et utilisés par les étudiants sans faire l'objet d'un rappel, y compris lorsqu'ils n'ont pas accès à un ordinateur.

Traits généraux

- Typage statique. Types indiqués par le programme lors de la déclaration ou définition.
- Passage par valeur.
- Délimitation des portées par les accolades. Les retours à la ligne et l'indentation ne sont pas signifiants mais sont nécessaires pour la lisibilité du code.
- Déclaration et définition de fonctions, uniquement dans le cas d'un nombre fixé de paramètres.
- Gestion de la mémoire : pile et tas, allocation statique et dynamique, durée de vie des objets.

Définitions et types de base

- Types entiers signés int8_t, int32_t et int64_t, types entiers non signés uint8_t, uint32_t et uint64_t. Lorsque la spécification d'une taille précise pour le type n'apporte rien à l'exercice, on utilise les types signé int et non signé unsigned int. Opérations arithmétiques +, -, /, *. Opération % entre opérandes positifs. Ces opérations sont sujettes à dépassement de capacité. À l'écrit, on élude les difficultés liées à la sémantique des constantes syntaxiques. On ne présente pas les opérateurs d'incrémentation.
- Le type char sert exclusivement à représenter des caractères codés sur un octet. Notation '\0' pour le caractère nul.
- Type double (on considère qu'il est sur 64 bits). Opérations +, -, *, /.
- Type bool et les constantes true et false. Opérateurs !, &&, | | (y compris évaluation paresseuse). Les entiers ne doivent pas être utilisés comme booléens, ni l'inverse.
- Opérateurs de comparaison ==, !=, <, >, <=, >=.
- Les constantes du programme sont définies par const $type\ c = v$. On n'utilise pas la directive du préprocesseur #define à cette fin.

Types structurés

- Tableaux statiques : déclaration par *type* T[s] où s est une constante littérale entière. Lecture et écriture d'un terme de tableau par son indice T[i]; le langage ne vérifie pas la licéité des accès. Tableaux statiques multidimensionnels.
- Définition d'un type structuré par struct nom_s {type₁ champ₁; ... type_n champ_n;} et ensuite typedef struct nom_s nom (la syntaxe doit cependant être rappelée si les étudiants sont amenés à écrire de telles définitions). Lecture et écriture d'un champ d'une valeur de type structure par v. champ ainsi que v->champ. L'organisation en mémoire des structures n'est pas à connaître.
- Chaînes de caractères vues comme des tableaux de caractères avec sentinelle nulle. Fonctions strlen, strcpy, strcat.

Structures de contrôle

- Conditionnelle if (c) s_T , if (c) s_T else s_F .
- Boucle while (c) s; boucle for (init; fin; incr) s, possibilité de définir une variable dans init;
 break.

 Définition et déclaration de fonction, passage des paramètres par valeur, y compris des pointeurs. Cas particuliers : passage de paramètre de type tableau, simulation de valeurs de retour multiples.

Pointeurs et gestion de la mémoire

- Pointeur vers un objet alloué, notation type*p = &v. On considère que les pointeurs sont sur 64 bits.
- Déréférencement d'un pointeur valide, notation *p. On ne fait pas d'arithmétique des pointeurs.
- Pointeurs comme moyen de réaliser une structure récursive. Pointeur NULL.
- Création d'un objet sur le tas avec malloc et sizeof (on peut présenter size_t pour cet usage mais sa connaissance n'est pas exigible). Libération avec free.
- Transtypage de données depuis et vers le type void* dans l'optique stricte de l'utilisation de fonctions comme malloc.
- En particulier : gestion de tableaux de taille non statiquement connue; linéarisation de tels tableaux quand ils sont multidimensionnels.

Divers

- Utilisation de assert lors d'opérations sur les pointeurs, les tableaux, les chaînes.
- Flux standard.
- Utilisation élémentaire de printf et de scanf. La syntaxe des chaînes de format n'est pas exigible.
- Notion de fichier d'en-tête. Directive #include "fichier.h".
- Commentaires /* ... */et commentaires ligne //

A.2 Éléments techniques devant être reconnus et utilisables après rappel

Les éléments suivants du langage C doivent pouvoir être utilisés par les étudiants pour écrire des programmes dès lors qu'ils ont fait l'objet d'un rappel et que la documentation correspondante est fournie.

Traits généraux et divers

- Utilisation de #define, #ifndef et #endif lors de l'écriture d'un fichier d'en-tête pour rendre son inclusion idempotente.
- Rôle des arguments de la fonction int main(int argc, char* argv[]); utilisation des arguments à partir de la ligne de commande.
- Fonctions de conversion de chaînes de caractères vers un type de base comme atoi.
- Définition d'un tableau par un initialisateur $\{t_0, t_1, \dots, t_{N-1}\}$.
- Définition d'une valeur de type structure par un initialisateur $\{.c_1 = v_1, ..., c_2 = v_2, ...\}$.
- Compilation séparée.

Gestions des ressources de la machine

- Gestion de fichiers: fopen (dans les modes r ou w), fclose, fscanf, fprintf avec rappel de la syntaxe de formatage.
- Fils d'exécution : inclusion de l'entête pthread.h, type pthread_t, commandes pthread_create avec attributs par défaut, pthread_join sans récupération des valeurs de retour.
- Mutex:inclusion de l'entête pthread.h, type pthread_mutex_t, commandes pthread_mutex_lock, pthread mutex unlock, pthread mutex destroy.
- Sémaphore: inclusion de l'entête semaphore.h, type sem_t, commandes sem_init, sem_destroy, sem_wait, sem_post.

B Langage OCaml

La présente annexe liste limitativement les éléments du langage OCaml (version 4 ou supérieure) dont la connaissance, selon les modalités de chaque sous-section, est exigible des étudiants. Aucun concept sous-jacent n'est exigible au titre de la présente annexe.

B.1 Traits et éléments techniques à connaître

Les éléments et notations suivants du langage OCaml doivent pouvoir être compris et utilisés par les étudiants sans faire l'objet d'un rappel, y compris lorsqu'ils n'ont pas accès à un ordinateur.

Traits généraux

- Typage statique, inférence des types par le compilateur. Idée naïve du polymorphisme.
- Passage par valeur.
- Portée lexicale : lorsqu'une définition utilise une variable globale, c'est la valeur de cette variable au moment de la définition qui est prise en compte.
- Curryfication des fonctions. Fonction d'ordre supérieur.
- Gestion automatique de la mémoire.
- Les retours à la ligne et l'indentation ne sont pas signifiants mais sont nécessaires pour la lisibilité du code.

Définitions et types de base

- let, let rec (pour des fonctions), let rec ... and ..., fun $x y \rightarrow e$.
- let v = e in e', let rec f x = e in e'.
- Expression conditionnelle if e then e_V else e_F .
- Types de base: int et les opérateurs +, -, *, /, l'opérateur mod quand toutes les grandeurs sont positives; exception Division_by_zero; float et les opérateurs +., -., *., /.; bool, les constantes true et false et les opérateurs not, &&, | | (y compris évaluation paresseuse). Entiers et flottants sont sujets aux dépassements de capacité.
- Comparaisons sur les types de base : =, <>, <, >, <=, >=.
- Types char et string; 'x' quand x est un caractère imprimable, "x" quand x est constituée de caractères imprimables, String.length, s. [i], opérateur ^. Existence d'une relation d'ordre total sur char. Immuabilité des chaînes.

Types structurés

- n-uplets; non-nécessité d'un match pour récupérer les valeurs d'un n-uplet.
- Listes : type 'a list, constructeurs [] et ::, notation [x; y; z]; opérateur @ (y compris sa complexité); List.length. Motifs de filtrage associés.
- Tableaux : type 'a array, notations [|...|], t.(i), t.(i) <- v; fonctions length, make, et copy (y compris le caractère superficiel de cette copie) du module Array.
- Type 'a option.
- Déclaration de type, y compris polymorphe.
- Types énumérés (ou sommes, ou unions), récursifs ou non; les constructeurs commencent par une majuscule, contrairement aux identifiants. Motifs de filtrage associés.
- Filtrage: match e with $p_0 \rightarrow v_0 \mid p_1 \rightarrow v_1$...; les motifs ne doivent pas comporter de variable utilisée antérieurement ni deux fois la même variable; motifs plus ou moins généraux, notation _, importance de l'ordre des motifs quand ils ont des instances communes.

Programmation impérative

- Absence d'instruction; la programmation impérative est mise en œuvre par des expressions impures; unit, ().
- Références : type 'a ref, notations ref, !, :=. Les références doivent être utilisées à bon escient.
- Séquence ;. La séquence intervient entre deux expressions.
- Boucle while c do b done; boucle for v = d to f do b done.

Divers

- Usage de begin ... end.
- print_int, print_float, print_string, read_int, read_float, read_line.
- Exceptions : levée et filtrage d'exceptions existantes avec raise, try ... with ...; dans les cas irrattrapables, on peut utiliser failwith.
- Utilisation d'un module : notation M.f. Les noms des modules commencent par une majuscule.
- Syntaxe des commentaires, à l'exclusion de la nécessité d'équilibrer les délimiteurs dans un commentaire

B.2 Éléments techniques devant être reconnus et utilisables après rappel

Les éléments suivants du langage OCaml doivent pouvoir être utilisés par les étudiants pour écrire des programmes dès lors qu'ils ont fait l'objet d'un rappel et que la documentation correspondante est fournie.

Traits divers

- Types de base : opérateur mod avec opérandes de signes quelconques, opérateur **.
- Types enregistrements mutables ou non, notation $\{c_0:t_0;c_1:t_1;\ldots\},\{c_0:t_0;$ mutable $c_1:t_1;\ldots\}$; leurs valeurs, notations $\{c_0=v_0;c_1=v_1;\ldots\},e.c,e.c<-v.$
- Fonctions de conversion entre types de base.
- Listes: fonctions mem, exists, for_all, filter, map, iter du module List.
- Tableaux: fonctions make_matrix, init, mem, exists, for_all, map et iter du module Array.
- Types mutuellement récursifs.
- Filtrage: plusieurs motifs peuvent être rassemblés s'ils comportent exactement les mêmes variables. Notation function $p_0 \rightarrow v_0 \mid p_1 \rightarrow v_1 \dots$
- Boucle for v = f downto d do b done.
- Piles et files mutables : fonctions create, is_empty, push et pop des modules Queue et Stack ainsi que l'exception Empty.
- Dictionnaires mutables réalisés par tables de hachage sans liaison multiple ni randomisation par le module Hashtbl: fonctions create, add, remove, mem, find (y compris levée de Not_found), find_opt, iter.
- Sys.argv.
- Utilisation de ocamle ou ocamlopt pour compiler un fichier dépendant uniquement de la bibliothèque standard.

Gestions des ressources de la machine

- Gestion de fichiers: fonctions open_in, open_out, close_in, close_out, input_line, output_string.
- Fils d'exécution: recours au module Thread, fonctions Thread.create, Thread.join.
- Mutex: recours au module Mutex, fonctions Mutex.create, Mutex.lock, Mutex.unlock.